L'UTOPIE DU CONTRAT SOCIAL DANS L'ANTICLAUDIANUS

Le passage de l'*Anticlaudianus* que je vais analyser se situe au terme de la Psychomachie, lorsque le combat des vices et des vertus s'achève par le triomphe du bien. La restauration de l'ordre initial un instant perturbé par les forces du mal a pour effet que la terre redevient un paradis terrestre (dont la félicité est à l'image de celle du ciel) [1]. L'âge d'or est rétabli avec son abondance (qui sanctionne l'accord retrouvé entre l'homme et la nature) [2].

L'avènement de cet âge d'or est précédé par l'apparition d'un nouveau *foedus* qui scelle la *concordia* universelle :

> Regnat Amor, nusquam Discordia, Foedus ubique,
> Nam regnum mundi legum moderatur habenis
> Ille beatus homo, quem non lascivia frangit,
> Non superat fastus, facinus non inquinat, urget
> Luxuriae stimulus, fraudis non inficit error [3].

S'il faut prendre le texte à la lettre, la paix qui s'instaure est fondée sur le respect des lois et l'homme dirige le monde comme on contient un attelage, avec les rènes d'une sage législation. On devine à travers ces formulations beaucoup de choses : l'influence du naturalisme chartrain (l'ordre a pour première condition l'accord de l'homme et de la nature) ; l'apologie humaniste de l'*aurea mediocritas*, du juste milieu, prôné unanimement par les moralistes de l'Antiquité ; l'idée tout aristotélicienne que le bon équilibre de la cité suppose le *consensus* des citoyens ; mais encore faudrait-il admettre qu'Alain de Lille ait connu la *Politique* avant la traduction de Thomas de Moerbrooke [4].

Quel sens faut-il toutefois donner à *foedus* ? Ce mot, qui signifie 'pacte', prend chez Lucrèce une acception particulière : celle de 'loi naturelle', qui définit l'harmonie universelle. Le respect du *foedus* par le cosmos entier caractérise dans le *De natura rerum* le monde céleste, qui obéit à un déterminisme rigoureux. L'homme ne s'est soumis à ce *foedus* que pendant l'Age d'or : depuis, il a enfreint le pacte et s'est abandonné au désordre [5]. Reste la question de savoir si Alain de Lille a connu ou non le poème de Lucrèce, que les clercs de la France médiévale ont, paraît-il, ignoré [6]. Mais les Chartrains ont eu accès à beaucoup de sources que leurs contemporains ne connaissaient pas [7]. L'impact de la pensée lucrécienne sur l'*Anticlaudianus* n'est donc pas à écarter *a priori*.

Autre sens possible : celui d'alliance. Ce qui intervient est en effet une nouvelle alliance, l'ultime et la définitive, entre Dieu et son peuple (elle succède à celles qui avaient uni Iahweh à Noé, puis à Abraham, puis à Moïse, et à celle qui, selon l'*Epître aux Hébreux*, les transcende tous, puisqu'elle est fondée sur le sacrifice de Jésus-Christ). Après tout, ce qui est rétabli est le paradis initial que symbolise implicitement la reconstruction d'une Jérusalem plus parfaite. L'*Anticlaudianus* s'inscrirait dès lors dans le prolongement de l'*Apocalypse*. Après l'ère de la tribulation, marquée par la Psychomachie, vient le moment où l'Histoire s'arrête, avec la victoire des vertus. Et comme l'*Apocalypse*, l'*Anticlaudianus* pourrait se lire à un double niveau, moral et eschatologique. Au niveau moral, il relaterait la prise en charge, par l'individu, de sa réforme intérieure : après avoir maîtrisé ses vices, l'homme redeviendrait l'image de Dieu et du cosmos. Au niveau eschatologique, l'humanité rendue meilleure par la sagesse accepterait la *concordia* et réaliserait dès ici-bas la société parfaite dont l'achèvement n'est pourtant possible, en principe, que *post mortem*. Alain de Lille, sur ce point, ne serait pas tellement éloigné de Joachim de Flore : ce penseur, devenu comme lui cistercien (et à peu près à la même époque, je veux dire à la fin du XIIème siècle), dessine à partir des concordances entre l'Ancien et le Nouveau Testament un troisième âge de l'Histoire qui est proprement apocalyptique, puisqu'alors seront pleinement réalisées les prophéties johanniques. Mais le penseur lillois ne va pas jusqu'à énoncer une théologie trinitaire de l'évolution historique. Le monde qu'il annonce n'est pas celui de l'Esprit succédant à celui du Père et à celui du Fils. Sa perspective est plus humaniste et moralisante : c'est par le succès absolu des *virtutes* que le mal est banni du monde. Le salut est en grande partie assuré par la connaissance (ce sont les arts libéraux qui vont demander à Dieu, avec l'aide, il est vrai, de Théologie, de restaurer l'homme dans sa dignité première). Et la reconquête de l'ordre est plus œuvre de la liberté que de la grâce. Si bien que, dans l'harmonie retrouvée, le *consensus* volontaire des individus apparaît (au moins dans le passage que j'étudie) comme le moteur unique d'une *concordia* qui ne doit vraisemblablement rien à la profusion charismatique. Alliance, pacte ou contrat ? On devine où je veux en venir : le *foedus* dont parle Alain de Lille n'est-il pas une sorte de contrat social ?

Foedus ne signifie pas 'contrat' dans le latin antique, et ce sens n'est pas attesté dans les dictionnaires du latin médiéval.

Mais la notion de contrat est une notion relativement récente dans la civilisation occidentale. Je veux dire le contrat écrit, qui se passe devant un tiers et ne donne plus lieu à un serment solennel, mais à un simple engagement de bonne foi. Le contrat est lié à une civilisation urbaine, qui se fonde sur le commerce et sur l'échange : les marchés s'y traitent pour ainsi dire au coup par coup, entre parties égales, et à partir de clauses précises et ponctuelles ; cette réalité juridique n'a rien à voir avec la pratique féodale, qui a pour assise le serment non écrit, par lequel un individu se voue définitivement et totalement au service d'un seigneur. Le vieux mot latin *contractum* ne réapparaît d'ailleurs dans les textes médiévaux que très tard. Il est possible qu'Alain de Lille ne l'ait même pas connu. Mais cet homme de la ville était averti des usages bourgeois, et le pacte qui se noue après la défaite des vices n'implique aucune allégeance, mais bien le respect d'un protocole commun passé entre partenaires égaux. L'analyse minutieuse du passage démontrera qu'il s'agit bien d'une sorte de contrat social, et que la fin de l'*Anticlaudianus* participe d'une utopie qu'il convient de définir.

J'insisterai tout d'abord sur les deux vers qui précèdent immédiatement la citation que j'ai faite tout à l'heure, et qui clôturent la psychomachie :

> Pugna cadit, cedit juveni victoria, surgit
> Virtus, succumbit Vitium, Natura triumphat... (384-5).

Largitas, fille de Fortune, vient de vaincre Avarice. Tous les combattants adverses sont donc mis en déroute, puisque le dernier ennemi qui résistait encore a baissé pavillon. Je note que Largesse est qualifiée par l'adjectif *juveni* qui désigne l'appartenance à une classe d'âge presque toujours valorisée par la littérature médiévale, latine ou vernaculaire. Le *juvenis* est le jeune clerc ou chevalier que flattent les auteurs parce qu'il constitue l'auditoire privilégié des œuvres [8]. Alain de Lille ne s'adresse certes pas au même public que le goliard ou le trouvère, mais il se sent probablement d'autant plus autorisé à définir *Largitia* comme une vertu de la *juventus* qu'il s'agit d'une vertu éminemment aristocratique. Il est donc licite de lire ici l'impact d'une idéologie chevaleresque dont notre poète ne pouvait ignorer l'existence.

Le triomphe de la *Virtus* est aussi le triomphe de la Nature. Ici, peut-être, le souvenir de Lucrèce : c'est le *Vitium* qui avait détruit le *foedus* initial. Mais plus vraisemblablement, intervient ici le naturalisme chartrain. La norme morale se définit par rapport

à *Natura*, et toute dénaturation est peccamineuse. C'est la Nature qui impose le respect de la mesure et du juste milieu (*nihil nimis* ; la sagesse se situe dans le refus de tout excès ; c'est enfreindre l'ordre naturel voulu par Dieu que céder à toute démesure). *Natura* est *vicaria Dei* : telle était l'une des leçons essentielles du *De planctu Naturae* qu'Alain avait précédemment écrit. L'heureux dénouement de la Psychomachie restaure la Nature dans sa grandeur première. Elle imposait sa loi sur les sphères célestes, mais elles rencontrait dans le monde sublunaire l'obstacle d'une liberté pervertie. Désormais l'humanité purgée de sa malice est de nouveau prête à lui obéir.

Regnat Amor : l'harmonie qui règne a pour fondement la charité. Le mal antérieur était la conséquence d'une *discordia* qui est désormais abolie. Dans la société heureuse qui peut enfin surgir, il n'y a plus ni haines, ni jalousies, ni même rapports de forces. La guerre et la compétition font place à la paix et à la conciliation entre les hommes. D'où l'universalité du *foedus* : il n'y a plus de violence légitime dans un univers voué à l'amour.

Utopie ou prophétisme ? Alain de Lille, clerc urbain, pressent peut-être toute une évolution, qui est déjà en cours. La civilisation du XIIème siècle n'a pas encore renoncé aux procédures sommaires (ordalie, duel judiciaire) héritées des Germains ou des Celtes [9]. Et pourtant la théologie de la pénitence incite de plus en plus à considérer que l'intention prévaut sur l'acte et qu'il faut donc juger non sur le fait, mais sur ses mobiles [10]. Une autre justice prend forme, qui s'appuie sur la recherche des causes et substitue le procès pointilleux à la force brutale. En même temps, l'Église tend à imposer une législation de paix (ne serait-ce qu'à travers le respect de la trève de Dieu) [11]. Mais surtout, la bourgeoisie des villes a besoin d'une autre juridiction pour régler ses propres conflits : on conçoit mal une économie de marché où les litiges ne se trancheraient que par le jugement de Dieu ! Ce qui s'installe ne peut être qu'une société qui promeuve le contrat. De l'engagement individuel à la *concordia* qui a pour fondement la soumission à un pacte collectif non écrit... Nous ne sommes pas loin d'un véritable contrat social.

Nam regnum mundi legum moderatur habenis. Le 'royaume du monde' n'est peut-être pas une simple métaphore poétique. Alain de Lille envisage vraisemblablement une humanité rassemblée dans une nation unique dont tous les hommes seraient les citoyens à part entière. Est-il besoin de préciser que, si je parle ici de nation

et de citoyen, c'est par figure, et non sans savoir que ces concepts sont anachroniques au XIIème siècle ? Encore que l'Église (et la bourgeoisie commerçante) soit en train de leur donner un contenu... [12]. Toujours est-il que le nouvel âge d'or est celui de l'universalité et de l'unité. La confusion des langues et la dispersion des peuples, c'est Babel, fruit de l'orgueil et donc du péché. L'humanité à venir sera celle de la concorde et de la cohérence.

Elle sera maintenue dans la paix par la discipline librement consentie. Contre la tentation des débordements anarchiques, se dresse l'arsenal des lois, sereinement approuvé par chacun pour le mieux-être de tous. La limite de la liberté, c'est le fait de ne pas empiéter sur les droits d'autrui : cette idée sera, beaucoup plus tard, l'un des piliers de la philosophie politique rousseauiste. Mais ce qui m'importe est le verbe *moderatur*, qu'il faut, je crois, prendre au sens propre. L'homme futur modérera l'univers, et son éthique sera toute entière assise sur le contraire de l'ambition et de l'orgueil, puisque ce sera une éthique de la mesure et de la lucidité. Éthique intérieurement acceptée par tous, en fonction de l'intérêt général...

La condition *sine qua non* de ce retour à l'âge d'or est une réforme radicale des comportements par laquelle les individus se libéreront de leurs vices. Tel était le sens de la psychomachie, tel est aussi le sens des vers qui suivent. Le mal s'est introduit ici-bas à cause de la faiblesse humaine. Que disparaisse la *lascivia* (qui est peut-être la légéreté plutôt que la luxure dénoncée deux vers plus loin), que cessent de prévaloir le *facinus* et la *fraus*, et que les puissants échappent à la superbe ou *fastus*, le chemin du bonheur s'ouvrira de nouveau à une humanité meilleure. Perspective plus moraliste que théologique, puisqu'elle n'explicite pas la fonction rédemptrice de la grâce ; mais n'oublions pas que l'*Anticlaudianus* a précédemment bien marqué l'importance de l'intervention providentielle : c'est par l'intercession de Théologie que les Vertus ont eu accès auprès de Dieu, et c'est avec le concours divin qu'elles sont parvenues à modeler le *novus homo*...

J'ajoute que le fait de mettre sur le même plan le *fastus* et la *fraus* d'une part et de l'autre la *lascivia* et la *luxuria* (car *lascivia* signifie aussi 'débauche' et se charge d'une connotation charnelle) participe, me semble-t-il, d'une doctrine cléricalo-monastique du *Contemptus carnis*. La béatitude à venir n'aura certes rien à voir avec une libération du sexe qui serait pour Alain de Lille l'occasion d'une rechute dans la servitude antérieure. Entre notre poète et la

seconde partie du *Roman de la Rose*, il n'y a pas seulement près d'un siècle de littérature profane, mais aussi toute la distance qui sépare un christianisme sévérement orthodoxe d'un hédonisme volontairement provocateur [13]. Le naturalisme chartrain ne saurait aller jusqu'à l'apologie inconditionnelle de l'Eros. L'humanité libérée du vice sera modérée jusque dans la satisfaction de ses pulsions sexuelles...

La suite du texte est beaucoup moins novatrice, et je me contenterai de la résumer. Les Vertus font de la Terre leur résidence, et le monde sublunaire est égal en splendeur au ciel. Ici-bas s'implante un nouvel Olympe (*Jam terram vestit Olympus*) où le sol produit de lui-même et sans labour tout ce dont les hommes ont besoin pour vivre, tandis que prolifèrent les roses parmi l'abondance de toutes les autres fleurs. On retrouve dans cette description la topique traditionnelle de la poésie antique évoquant l'âge d'or, passé ou à venir (car Virgile et Claudien on chanté eux aussi la restauration du bonheur initial et la renaissance du paradis perdu). L'utopie devient alors un rêve de loisir et de fertilité, où la prospérité sanctionne l'innocence universelle. La Nature réconciliée avec l'homme retrouve son aspect maternel et donc sa fécondité bienveillante. Le non-travail et la profusion récompensent la pratique d'une sagesse qui cultive l'accord de l'être et du cosmos. La traduction populaire et folklorique de cet imaginaire serait Cocagne, où la félicité concerne la panse, et ne se mérite pas. Alain de Lille, jusque dans ses fantasmes, demeure un moraliste de l'effort, et de l'ascèse relative. Le paradis terrestre est moins pour lui le lieu où tous les besoins matériels sont comblés que le jardin d'une floraison merveilleuse, et son optimisme lui découvre une splendeur esthétique dont la présence n'est pas étonnante chez un philosophe chartrain. L'«École de Chartres» se complaît à vanter la beauté de la Création : or l'*opus creationis* est incommensurablement moins parfait que l'*opus restaurationis*, et celui-ci est en quelque sorte parachevé par le rétablissement de l'état paradisiaque initial. D'où le plaisir des yeux, devant un univers rajeuni dont la joie explose en déferlement floral et coloré :

> Sic flores alii rident, varioque colore
> Depingit terram florum primaeva juventus [14].

Alain de Lille annonce une société heureuse et pacifique fondée sur la Vertu et rassemblée dans la *concordia* par un *foedus* unanime. Sa vision fait converger de probables réminiscences lucréciennes, la nostalgie de l'Eden selon la Genèse, toute une

topique de l'âge d'or et une pensée politique dont il serait intéressant de rechercher les occurrences chez d'autres penseurs contemporains : je veux dire en particulier Jean de Salisbury qui est un autre politologue de la *concordia* et qui définit à sa manière un autre type de contrat implicite (cette fois entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel) [15]. Mais à ma connaissance, l'*Anticlaudianus* est le seul texte, au XIIème siècle, qui fonde l'ordre social idéal sur le *consensus* vertueux de l'humanité entière, et non plus du seul souverain, à un *corpus* de lois. Alain de Lille précurseur lointain de Jean-Jacques ? Pourquoi pas ? Je crois avoir établi que Rousseau avait connu Jean de Meung [16]. Sa curiosité médiévale est réelle, et sa culture ancienne nous étonnera toujours [17]. Reste à étudier plus en profondeur le courant utopique dans la littérature médiolatine [18] : ce sujet nous réserve bien des surprises.

J. Ch. Payen

NOTES

1 Jam coelo contendit humus, jam terra nitorem
Induit aethereum...
L'édition utilisée est celle de Robert BOSSUAT, Paris, 1955, l. X, v. 393-4.

2 Nec jam corrigitur rastro, nec vomere campus
Laeditur, aut curbi deplorat vulnus aratri :
Ut tellus avido quamvis invita colono
Pareat, et semen multo cum foenore reddat.
Non arbor cultum quaerit, non viena falcem ;
Sed fructus dat sponte novos, et vota coloni
Fertilitate premit ; spes vincitur ubere fructu.
Gratis poma parit arbor, vitisque racemos,
Et sine se natas miratur pampinus uvas... (v. 395 sqq.)
Cette description, très traditionnelle, relève d'une topique de l'Age d'or fréquente chez les poètes latins de l'Antiquité. Nous verrons plus loin comment Alain de Lille renouvelle cette topique (il insiste ensuite sur la profusion florale du paradis retrouvé et conclut son développement sur une sorte de vision purement esthétique du bonheur).

3 *Ibid.*, 386 sqq.

4 Sur la diffusion médiévale de la *Politique*, voir Laurie J. DALY, *Medieval and Renaissance Commentaries on the "Politics" of Aristotle*, in *Duquesne Review*, XIII, 1, printemps 1968, pp. 41-55.

5 *Foedus* chez Lucrère en vient à signifier "loi" au sens scientifique du terme, par ex. in *De natura rerum*, V, 924.

6 Voir J. PHILIPPE, *Lucrèce dans la théologie chrétienne du IIIème au XIIIème siècle*, in *Revue de l'Histoire des Religions*, 1895, pp. 284-302 et 1896, pp. 19-36 et 125-162.

7 Voir Robert B. WOOLSEY, *Bernardus Silvestris and the hermetic Asclepius*, in *Traditio*, VI, 1948, pp. 340 sqq. Quels ont pu être les intermédiaires ? Je soupçonne l'importance de la juiverie de Chartres dont plusieurs érudits sont allés compléter leurs études en Catalogne et à Tolède (renseignement aimablement transmis par mon collègue Gilbert DAHAN), mais l'*Asclepios* figurait (a tort) parmi les oeuvres (conservées) d'Apulée.

8 Sur la jeunesse comme classe d'âge et comme public, voir G. DUBY, *Dans la France du Nord-Ouest au Moyen Age. Les jeunes dans la société aristocratique*, in *Hommes et structures du Moyen Age*, Paris et La Haye, Mouton & C°, 1973, pp. 213 sqq., et Jean FLORI, *Qu'est-ce qu'un "bacheler" ? Etude historique de vocabulaire dans la chanson de geste*, in *Romania*, 96, 1975, pp. 281 sqq.

9 Voir John H. BLOCH, *Medieval Literature and law*, Berkeley, Univ. of California Press, 1977.

10 Voir J. Ch. PAYEN, *Le motif du repentir dans la littérature française médiévale*, Genève, Droz, 1967, et *La pénitence dans le contexte culturel des XIIème et XIIIème siècles*, in *Revue des sciences philosophiques et théologiques*, 61, 1977, pp. 399 sqq.

11 Voir *La Paix*, Recueils de la Société Jean Bodin, XIV, 1961, t. I.

12 L'organisation en quatre «nations» de communautés étrangères les unes aux autres voit le jour, semble-t-il, dans les villes commerciales avant de prévaloir dans l'Université. C'est ce qu'avait montré peu avant sa mort, l'abbé MICHAUD-QUANTIN dans un exposé prononcé lors d'un colloque amical de la Société thomiste. On consultera Bernard GUENEE, *État et nation en France au Moyen-Age*, in *Revue historique*, 237, 91ème année, janv.-mars 1967, pp. 17 sqq. et K. WERNER, *Les nations et le sentiment national dans l'Europe médiévale*, *ibid.*, 244, 1970, pp. 285-304.

13 Sur cet hédonisme provocateur, voir J. Ch. PAYEN, *La Rose et l'utopie*, Paris, Éditions sociales, 1976, et *Le comique de l'énormité : goliardisme et provocation dans le «Roman de la Rose»*, in *L'Esprit créateur*, XVI, 1976, pp. 46-60.

14 V. 407-408.

15 Voir l'éd. Cl. WEBB du *Policraticus*, Oxford, 1909 et son livre : *John of Salisbury*, Londres, 1932. Voir aussi B. LARIS, *La notion d'Histoire dans les œuvres de Jean de Salisbury*, in *Commentationes*, XV, 1971, pp. 107-8. Je note que pour Jean de Salisbury (et aussi pour Aristote, qu'il n'a probablement pas lu), ce qui distingue le pouvoir de la tyrannie est le respect de la loi. Nous ne sommes pas si loin de l'*Anticlaudianus*...

16 Voir mon article : *Jean-Jacques Rousseau et le «Roman de la Rose»*, in *Revue philosophique*, 1978, pp. 351-356.

17 Cf. l'épisode du livre II des *Confessions* où il explique à ses maîtres le sens de la devise : *Tel fiert qui ne tue pas.*

18 Par ex. la société idéale selon la fin de l'*Architrenius* de Jean de Hauville, ou les éléments utopiques dans la pensée de Bernard Silvestre. Voir Winthrop WETHERBEE, *Platonism and Poetry in the XIIth century*, Princeton, University Press, 1973, p. 179 (Noys, dans le *De mundi universitate*, prophétise sur la glorieuse destinée de l'homme qui est

appelé à régir le monde et à assurer sa place parmi les étoiles) et p. 252 sqq. (Solon initie Architrenius à la sagesse par la philosophie, puis Nature lui vante les charmes de *Moderantia*).